

L'ajournement

J'espère bien que nous recevrons une réponse favorable et que les projets pourront être acceptés en plus grand nombre et exécutés pour le plus grand bien des travailleurs.

[Traduction]

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la question qu'à d'abord posée le député de Bellechasse (M. Lambert) portait sur la rapidité de l'instruction des demandes présentées dans le cadre du Programme d'initiatives locales. Le ministre a répondu à plusieurs questions semblables cette année. Comme l'indique la page 40 du hansard, il a déclaré le 8 janvier:

Je ne pourrais donner une date précise, monsieur l'Orateur, mais en toute bonne foi, nous agirons aussi rapidement qu'il est sage de le faire.

On pourrait dire que c'est là le principe sur lequel nous nous sommes fondés pour instruire les demandes en question. Ce soir, le député a soulevé plusieurs questions, surtout celle de la suffisance de fonds. Il faudrait souligner que les fonds réguliers du programme d'initiatives locales sont en réalité épuisés depuis le 19 janvier, et que si la caisse du programme d'initiatives locales a été gardée ouverte depuis cette date, ce fut grâce au transfert de fonds du programme de formation en cours d'emploi et du programme commercial d'initiatives locales.

Le ministre a déclaré au député dans sa réponse du 6 février qu'il croyait probable que 10 millions de dollars soient transférés du programme de formation en cours d'emploi au programme d'initiatives locales, mais en fait, 5 millions de dollars ont été transférés à cause de l'augmentation considérable des demandes de formation en cours d'emploi reçues au cours de la dernière semaine de la période de demande et il sera possible de mettre les gens au travail plus rapidement en vertu de ce programme que le ministre ne l'avait envisagé dans sa réponse du 6 février.

Quant aux 10 millions de dollars réservés au programme commercial d'initiatives locales, 7 ont été retrançés au programme régulier d'initiatives locales. On prévoit qu'un seul million suffira aux projets approuvés aux termes de la partie commerciale du programme, bien que, naturellement, ces projets doivent constituer un instrument utile pour établir la viabilité du programme particulier en cause.

Afin de donner à la Chambre les tout derniers renseignements, j'aimerais lui faire connaître les chiffres les plus récents dont nous disposons au sujet des programmes d'initiatives locales, chiffres qu'a donnés l'ordinateur le vendredi 9 février. Les demandes reçues s'établissaient à 15,269. La valeur en dollars de ces demandes se chiffrait à \$487,121,698. Le nombre des demandes approuvées était de 5,732 et leur valeur en dollars de 162.6 millions. Les mois-hommes d'emploi créé s'élevaient à 332,732.

Officieusement, tous les fonds disponibles sont actuellement affectés à des projets approuvés. Les chiffres officiels de l'ordinateur seront disponibles demain ou mercredi. Il pourra se produire certains autres petits transferts monétaires. Le solde de deux millions du Programme d'initiatives locales pour des projets commerciaux peut devenir disponible pour le Programme général des initiatives locales ou l'on pourra décider de réaffecter les fonds au programme de formation en emploi à cause de la plus forte demande dans ce secteur.

[M. Lambert (Bellechasse).]

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette, mais le temps du député est expiré.

LES RECHERCHES ET LE SAUVETAGE—L'AFFECTATION D'AVIONS ET DE BATEAUX—LES MESURES ENVISAGÉES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le 26 janvier, comme en fait foi le hansard à la page 683, j'ai posé une question au ministre de la Défense nationale. Je lui ai demandé quelles mesures il prenait pour permettre des opérations de recherches et de sauvetage appropriées au large de la côte est du Canada, compte tenu du très grave incident qui s'est produit récemment et où il a fallu dix heures pour évacuer l'équipage d'un chalutier canadien échoué à proximité de la côte de Terre-Neuve parce qu'aucun hélicoptère n'était basé dans cette région. Le ministre a répondu que le gouvernement étudiait la possibilité de les décentraliser quelque peu—les installations de recherche et de sauvetage—et d'accroître notre efficacité à Terre-Neuve. Je l'ai cité presque textuellement.

Ce qui m'avait incité à poser cette question, c'est que le chalutier terre-neuvien *Cape Brule* s'était échoué par une mer houleuse, au large de la côte sud de Terre-Neuve, au début de janvier dernier. Comme la mer était mauvaise dans le secteur à ce moment-là, le bâtiment risquait fort de se briser, de sorte que la vie des 14 membres de l'équipage était gravement menacée. Les appareils de recherche et de sauvetage les plus près sont basés en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, beaucoup plus à l'ouest. Il a donc fallu dix heures à l'hélicoptère de sauvetage des forces armées pour arriver sur les lieux et pour évacuer l'équipage.

Ce n'est pas la première fois qu'un incident pareil se produit, monsieur l'Orateur, et il est dommage que le temps limité dont je dispose ne me permette pas de rappeler les précédents. Il y a eu une unité de recherche et de sauvetage basée à Saint-Jean de Terre-Neuve jusqu'en 1963, date à laquelle on l'a mutée à Greenwood, en Nouvelle-Écosse, soit à quelque 500 milles plus à l'ouest. La situation est encore pire depuis que la garde côtière américaine a quitté Argentia (Terre-Neuve).

La question de l'échouement du *Cape Brule* et de l'insuffisance des moyens de recherche et de sauvetage par air et par mer dans la région a été résumée par le journal *Evening Telegram* de Saint-Jean dans un éditorial daté du 18 janvier 1973. Celui-ci, est intitulé «Ottawa a besoin d'une carte» et je vous en cite une partie:

Y a-t-il quelqu'un au Canada qui possède une carte de Terre-Neuve? Nous en doutons, car n'importe qui, à condition de posséder une telle carte et un peu de cervelle, ne serait-ce qu'une cervelle d'oiseau, constaterait immédiatement que Terre-Neuve est la base toute indiquée pour un centre de sauvetage par air et par mer. L'île a un rivage très étendu et très accidenté; elle est à proximité des grandes routes maritimes de l'Atlantique; elle se situe au cœur des principales régions de pêche et possède cinq aéroports entièrement équipés de même que plusieurs pistes d'atterrissage fort convenables.

L'éditorial poursuit:

Il est évident qu'un avion aurait pu être sur place en moins d'une heure si Argentia, Gander ou Saint-Jean avaient eu un appareil de sauvetage prêt à être dépêché immédiatement.

Le 24 janvier 1973, j'ai écrit au ministre de la Défense nationale pour lui décrire l'urgence de la situation et insister sur la nécessité de prendre des mesures immédiates. Évidemment, je sais que la situation au Vietnam préoccupe beaucoup le ministre actuellement, mais je ne crois pas exagérer en disant qu'à moins que le gouvernement